

**Les Éditeurs professionnels alimentent les P2P mondiaux depuis la France**  
**Internet**

Posté par : JPilo

Publié le : 13/1/2014 11:00:00

A l'occasion de la dernière [conférence internationale IEEE P2P](#) qui s'est déroulée en Italie, une équipe de chercheurs de Telecom SudParis, de l'Université Carlos III de Madrid, de l'Université de Orono et de l'Institute IMDEA Networks ont publié un article scientifique sur [l'évolution du téléchargement de fichiers P2P en France depuis Hadopi](#).

Les résultats de leur étude montrent que le nombre de téléchargements illégaux a baissé de 71% depuis l'adoption de la loi. Pour autant, les échanges de fichiers P2P dépendent de certains acteurs clés du réseau, les éditeurs, qui mettent à disposition sur le système des fichiers sous copyright.

L'étude démontre ainsi qu'au cours de la 1re année d'application de la loi, le nombre de contenus mis en ligne depuis la France a augmenté de 18%. Ce phénomène s'explique par le fait que les éditeurs professionnels BitTorrent ont trouvé un fournisseur accommodant, par lequel ils ont pu développer leur activité en bénéficiant d'un niveau de risque très faible.

À

À

À

Hadopi

Haute Autorité pour la  
et la protection des droits

À

À

À

À

« La loi Hadopi n'a pas pris en compte le fait que l'Ã©change de fichiers P2P est un marchÃ© mondial, de sorte que mÃªme lorsque l'Ã©tude parvient Ã  rÃ©duire les tÃ©lÃ©chargements au niveau local, les utilisateurs hÃ©bergÃ©s dans un pays peuvent toujours alimenter en contenus le reste de la planÃ©te » explique **NoÃ©l Crespi**, chercheur Ã  TÃ©lÃ©com SudParis.

L'Ã©change de fichiers P2P met en relation deux acteurs : le consommateur et l'Ã©diteur. Pour les chercheurs de l'Ã©tude, ni la commission Hadopi ni aucune Ã©tude scientifique antÃ©rieure n'a analysÃ© dans quelle mesure l'application de la loi Hadopi a contraint les Ã©diteurs mettant en ligne des contenus depuis la France Ã  cesser leur activitÃ©. Les rÃ©sultats montrent en effet qu'aprÃ¨s la premiÃ¨re annÃ©e de mise en application de la loi Hadopi, le nombre de tÃ©lÃ©chargements a baissÃ© de 71% et que le nombre d'Ã©diteurs quotidiens mettant en ligne des contenus depuis la France a diminuÃ© de 46%, mais que de faÃ§on surprenante, le nombre de contenus mis en ligne avait augmentÃ© de 18% durant cette pÃ©riode.

D'une part, la diminution du nombre d'Ã©diteurs quotidiens reflÃ¨te le fait que la plupart des Ã©diteurs Ã©taient en rÃ©alitÃ© des consommateurs qui publiaient de faÃ§on occasionnelle des contenus, lesquels ont donc quittÃ© le systÃ¨me car la loi ciblait les consommateurs. D'autre part, l'augmentation du nombre de contenus publiÃ©s depuis la France s'explique par le fait qu'on y trouvait une solution d'hÃ©bergement « favorable au P2P » (comme les Ã©tudes d'autres chercheurs l'ont montrÃ©), par laquelle quiconque pouvait louer de puissants serveurs et des connexions Internet haut-dÃ©bit (deux Ã©lÃ©ments nÃ©cessaires pour alimenter le systÃ¨me de faÃ§on professionnelle) et qui a su attirer les Ã©diteurs P2P professionnels.

Ces Ã©diteurs professionnels ont mis en ligne d'Ã©normes quantitÃ©s de contenus tout en exploitant leurs propres sites Internet et en retirant des bÃ©nÃ©fices consÃ©quents. Ces Ã©diteurs ciblent les consommateurs du monde entier et pas seulement les consommateurs franÃ§ais. Ainsi, ils basent leur activitÃ© sur les modalitÃ©s d'exercice les plus simples.

Par consÃ©quent, les rÃ©sultats de l'Ã©tude dÃ©montrent que si la loi Hadopi a permis de rÃ©duire le nombre de tÃ©lÃ©chargements, elle n'a pu empÃªcher que des Ã©diteurs professionnels alimentent les systÃ¨mes P2P depuis la France.